



## Mise en demeure pour facture impayée

Par **Stiquemou**, le **19/04/2012** à **17:03**

Bonjour,

Visiblement j'avais une facture impayée à l'hôpital, d'un montant de 6,90 €.  
Aujourd'hui j'ai reçu une mise en demeure de 118,56 €, avec divers frais plus ou moins justifiés. Je leur ai téléphoné, leur expliquant qu'il s'agit sûrement d'un simple oubli étant donné que je reçois pas mal de factures du même montant (une dizaine en 2011 pour des rendez vous à l'hôpital). Ni ONCG ni l'hôpital ne veulent m'écouter. J'ai payé par téléphone car la personne m'a dit qu'elle entamerait des poursuites.

Ma question est : est-ce que c'est normal d'avoir une majoration de 115 € pour une simple consultation à l'hôpital, sachant que je ne suis pas un mauvais payeur, ils le savent.

Merci beaucoup pour votre aide.

Par **Tisuisse**, le **19/04/2012** à **18:52**

Bonjour,

L'ONCG ? qui est-ce ? Est-ce une société de recouvrement ? dans ce cas, lisez ceci :  
[http://www.experatoo.com/information-du-consommateur/societes-recouvrement\\_73116\\_1.htm](http://www.experatoo.com/information-du-consommateur/societes-recouvrement_73116_1.htm)

Par **Stiquemou**, le **19/04/2012** à **20:09**

Oui c est une societ  de recouvrement, malheureusement j'ai d j  pay . Je les ai apel , ils m'ont dit qu'ils allaient engager des poursuites en cas de non paiement. J 'ai ensuite contacter le service concern    l'hopital qui ma tout simplement envoy  balader, donc je pensais ne pas avoir le choix.

J'imagine que je n'ai aucun recours?

Merci pour votre rapidit  en tout cas